

Echange de courrier à propos de l'acceptation du poste d'institutrice intérimaire à Valhuon (Pas-de-Calais).

Numéro d'inventaire : 2011.01991 (1-2)

Auteur(s) : Lucienne Marie-Louise Dorez

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Inspection académique du Pas-de-Calais

Date de création : 1920

Description : 2 feuilles simples, l'une manuscrite et l'autre dactylographiée. Marques de pliures, rousseurs.

Mesures : hauteur : 220 mm ; largeur : 138 mm

Notes : Brouillon de lettre à l'inspecteur d'académie du 2 octobre 1920 et réponse du 5 octobre 1920.

Mots-clés : Gestion des personnels : recrutement, nominations, etc.

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Élémentaire

Nom de la commune : Valhuon

Nom du département : Pas-de-Calais

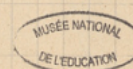
Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 2 + 1

Lieux : Pas-de-Calais, Valhuon

Je vous prie d' M. l' G. H. d'avoir la bien-
veillance de bien faire approximativement
la liste de mes intentions afin de savoir ce
que je dois emporter de linge et de vêtements
et me ne sera pas facile de venir m'en
approvisionner à Sicques en cas de besoin
et d'un autre côté je ne desirer pas
m'encombrer d'un bagage inutile et...
dispensable de plus M. l' G. H. Je vous
serais très reconnaissant de vouloir
bien m'accorder l'autorisation de
voyager à demi place de Sicques à Paris
tenille après M. l' G. H. avec
ma reconnaissance l'expression de
mon profond respect

2 octobre 1920



Mademoiselle Lucienne, Dorey, suppléante auxiliaire à Dieppe
à Monsieur l'Inspecteur d'Académie à Paris.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

J'ai l'honneur de vous
accuser réception de votre lettre du 30 ^{sept} septembre
que je viens de recevoir.

J'aurais bien voulu vous en remercier
de l'intérêt que vous voulez bien m'attribuer
mais, Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
j'aurais préféré avoir un poste dans
la région de Boulogne, ou un poste un peu
plus proche de Dieppe que ne l'est
Valhuy. de Calais plutôt qu'un poste
si éloigné de Dieppe. J'ai plus de 80 km
à parcourir pour me rendre à Valhuy par
la ligne la plus directe : Boumignies - Terguier -
St Pol. Aras. Les correspondances sont très mal
assurées et bien certainement que je ne pourrai
effectuer ce trajet en une seule journée.
Si toutefois vous me maintenez à Valhuy

INSPECTION ACADEMIQUE DU PAS-DE-CALAIS

Arras, le 5 OCTOBRE 1920

L'Inspecteur d'Académie du Pas-de-Calais,
à Mademoiselle DOREZ, Institutrice suppléante
à Licques.

Vous êtes désignée pour exercer les fonctions d'interimaire à VALHUON, dans une classe créée provisoirement, pour y rester tant que le fonctionnement de cette classe soit nécessaire, ou jusqu'à ce que votre tour d'être nommée stagiaire soit arrivé.

Vous devriez déjà être à votre poste. Si vous n'acceptez pas votre nomination, veuillez m'en aviser d'urgence, afin qu'il soit pourvu à votre remplacement. Mais je vous avertis qu'il ne vous sera pas confié d'autre poste.

L'Inspecteur d'Académie,



